

## Les archives du livre : la clé d'inévitables remises en question

Pierre Louis Lapointe, Ph.D.

Volume 22, Number 3, 2017

État des lieux de la mémoire archivistique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84308ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Lapointe, P. L. (2017). Les archives du livre : la clé d'inévitables remises en question. *Histoire Québec*, 22(3), 15–18.

# Les archives du livre : la clé d'inévitables remises en question

par Pierre Louis Lapointe, Ph.D.

*Archiviste retraité et historien spécialisé dans l'histoire de l'Outaouais, Pierre Louis Lapointe œuvre au sein des Archives nationales du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, en Outaouais et à Québec, de 1977 à 2011. Il a signé de nombreux articles et de plusieurs ouvrages dont Les Québécois de la bonne entente : un siècle de relations ethniques et religieuses dans la région de Buckingham, 1850-1950 (Sillery, Éditions du Septentrion, 1998); L'Île de Hull : une promenade dans le temps (Québec, Les Éditions GID, 2004); La Vallée assiégée : Buckingham et la Basse-Lièvre sous les MacLaren, 1895-194 (Gatineau, Éditions Vents d'Ouest, 2006); Mon village, mes ancêtres : Notre-Dame-de-la-Salette, 1883-2008 (Notre-Dame-de-la-Salette, 2008); L'Ange-Gardien en Outaouais : des racines à découvrir, 1825-2012 (L'Ange-Gardien, 2012) et L'homme et la forêt. L'exemple de l'Outaouais (Québec, GID, 2015)». Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université d'Ottawa (1974) et d'un doctorat en histoire de l'Université Laval (1996), monsieur Lapointe siège comme administrateur à la Fédération Histoire Québec depuis 2012.*

Les fonds d'archives privées liés au livre, à la librairie et à l'édition que l'on retrouve aux centres d'archives de Québec et Montréal de BANQ jalonnent l'histoire de l'imprimé au Québec : les plus anciens, ceux de l'Imprimerie Neilson (P193), des libraires-imprimeurs Joseph-Alfred Langlais (P406) et Édouard-Raymond Fabre (P851) ainsi que de l'éditeur-imprimeur-libraire Léger Brousseau (P16), se retrouvent au Centre d'archives de Québec; les plus volumineux, celui du Conseil supérieur du livre (P319 : 18,26 mètres) et celui de la Société des écrivains canadiens (MSS 61 : 12,5 mètres) sont conservés au Centre d'archives de Montréal. S'ajoutent, pour Québec, le fonds de l'Institut littéraire du Québec (MSS 469) et ceux des éditeurs Louis-Alexandre Bélisle (P598), Réal D'Anjou (P744) et Denis Vaugeois (P655). Pour ce dernier, il s'agit des dossiers se rapportant aux Éditions du Boréal Express et couvrant la période 1963-1978. Le Centre d'archives de Montréal, quant à lui, détient les fonds Gilbert Langevin (MSS 44), Bernard Valiquette (MSS 216), Librairie Déom (MSS 445), Joseph-Zénon-Léon Patenaude (P327), VLB Éditeur (P812), « Les écrivains pour la jeunesse » (MSS 62) ainsi qu'un deuxième fonds se rapportant à la Société des écrivains canadiens (P329). L'ensemble de ces fonds d'archives privées ne constitue qu'un mince échantillon, il va sans dire, des archives constituées

par les maisons d'édition, les libraires, les imprimeurs, et les associations et regroupements d'écrivains et de professionnels du livre qui ont marqué de leur présence la scène québécoise. Même si l'on ajoute ces fonds à ceux qui sont détenus par l'ensemble des autres dépôts d'archives du Québec et du Canada, il est fort à parier que l'image qui s'en dégage n'est que parcelle, l'historien du livre se devant de faire appel à d'autres sources, aux imprimés notamment, mais également aux archives gouvernementales, trop souvent oubliées des chercheurs.

Les archives des ministères et organismes du gouvernement ont l'avantage de refléter ce qui se passe dans le secteur privé tout en faisant écho aux préoccupations politiques et administratives de l'appareil gouvernemental. Elles sont constituées de demandes de renseignements, de mémoires et de plaintes en provenance de l'extérieur et de données, d'analyses et de réponses émanant des autorités politiques. Ce va-et-vient continu permet la reconstitution d'un passé qui s'éloigne de celui qui se trouve au cœur du discours manichéen fort répandu opposant « Grande Noirceur » et « Révolution tranquille », rejoignant en cela la vision plus nuancée d'une nouvelle génération d'historiens. Il est fort révélateur par exemple de parcourir *l'Histoire de la librairie au Québec* de l'historienne Fernande Roy et de

comparer son analyse du rôle joué par le Conseil supérieur du livre avec la défense enflammée qui en est faite par les principaux acteurs du psychodrame national du livre des années 1960 et 1970. Dans la *Petite histoire de l'édition québécoise*, entre autres, une série d'émissions radiophoniques diffusées à Radio-Canada du 2 février au 22 mars 1984, les Jacques Hébert, Pierre Tisseyre, François Ricard, Joseph-Rudel-Tessier et J.-Z.-Léon Patenaude se donnent le beau rôle. Ils sont tout bonnement des héros de la « Révolution tranquille », ces agents de changement totalement désintéressés sans lesquels le Québec serait resté enlgué dans la « Grande Noirceur »! Les intérêts mercantiles qu'ils poursuivent sont passés sous silence.

Guy Frégault, témoin de ces luttes d'intérêts, n'est pas dupe de ce discours. La commission Bouchard, créée pour faire enquête sur les doléances du Conseil supérieur du livre, condamnait « par avance toute tentative » de substituer au Centre de psychologie et de pédagogie une organisation analogue, soutient Frégault<sup>1</sup>. Et de préciser que c'est un système axé sur les conflits d'intérêts que le rapport dénonce. L'adoption de la loi 51, quinze ans après le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur le commerce du livre, s'explique par les tergiversations des autorités politiques, hésitations qui se comprennent très bien à la



L'annonce de la « nouvelle politique du livre du Québec » par le ministre des Affaires culturelles François Cloutier, le 3 mai 1971. La photographie de groupe prise après la conférence de presse du ministre nous montre, de g. à d., dans la première rangée, MM. Jacques Hébert, président de l'Association des Éditeurs canadiens; François Cloutier, ministre; Pierre Tisseyre, président du Conseil supérieur du Livre; Roland Sasseville, président de la Société des Éditeurs de Manuels scolaires du Québec; Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires culturelles; Raymond Carignan, président de l'Association des Libraires du Québec. Dans la deuxième rangée, se retrouvent : MM. André Constantin, président de la Société des Libraires Grossistes canadiens; Clément St-Germain, directeur du Service des lettres et du livre au ministère; Victor Martin, vice-président du CSL; André Dussault, trésorier du CSL; J.-Z.-Léon Patenaude, directeur général du CSL et chef du secrétariat des associations d'éditeurs et de libraires.

Photographe : André Hébert. Photographie publiée dans la revue *Vient de Paraître* du ministère des Affaires culturelles (vol. 7, n° 2, juin 1971).  
(Source : BAnQ-CAVMtl, MSS 178 VP, Fonds J.-Z.-Léon Patenaude)

lumière des archives gouvernementales. Cette législation, dont l'application laisse toujours grandement à désirer<sup>2</sup>, n'a pas réglé le fond du problème, car la recommandation la plus importante du rapport Bouchard, celle de créer une « Centrale de distribution du livre », projet relancé par de nombreux rapports d'experts présentés au ministère des Affaires culturelles, est bloquée par « les professions du livre »<sup>3</sup>. Pour un éclairage incontournable sur toute cette question, nous renvoyons le chercheur au projet d'établissement d'une « Société de distribution du livre au Québec » mijoté par l'entourage du ministre

de l'Éducation Jean-Guy Cardinal de 1967 à 1970<sup>4</sup>, à la proposition de mise sur pied d'une « Centrale du livre » en juillet 1973<sup>5</sup> et à la suggestion de créer une « Coopérative de distribution », solution présentée au sous-ministre Fernand Dumont le 21 novembre 1977<sup>6</sup>.

Les archives gouvernementales, créées dans l'antichambre du pouvoir politique, nous livrent plus d'une vérité et permettent de rétablir un certain équilibre dans les jugements qui sont portés à l'endroit d'événements et de personnages marquants de l'histoire du livre. Les propos

de Clément St-Germain, directeur du Service des lettres et du livre du ministère des Affaires culturelles, sont essentiels à la compréhension des jeux de coulisses qui opposent la recherche de profits aux véritables intérêts de la collectivité. Son analyse du contenu d'une lettre de Jacques Hébert à Guy Frégault, entre autres, démolit l'argumentaire de l'Association des éditeurs canadiens<sup>7</sup>. Trois lettres de 1941, retrouvées dans le fonds du ministère de l'Industrie et du Commerce (E16), éclairent le rôle joué par Bernard Valiquette, Pierre Lazareff et l'Agence générale du Québec à New York dans l'extraordinaire lancée de l'édition du livre français au Québec pendant la Deuxième Guerre mondiale<sup>8</sup>. Un autre dossier fait revivre les pressions exercées par le lobby du livre sur le ministre Gérard D. Lévesque en 1964, lobby exigeant un suivi rapide du gouvernement dans le sillage des recommandations du rapport Bouchard<sup>9</sup>, tandis que le fonds de la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la Province de Québec (E120) nous invite à découvrir l'ensemble des rouages, des témoignages, des analyses et des conclusions de ce rapport<sup>10</sup>.

Le fonds du Secrétariat de la Province (E4) tout comme celui du ministère de l'Éducation (E13) permettent de documenter la question du soutien aux auteurs et éditeurs du Québec par l'entremise de l'achat de livres de récompense distribués en prix par les Inspecteurs d'écoles. C'est en 1856, à la suite de l'adoption de la « Circulaire n° 20 » de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau<sup>11</sup>, que cette distribution est généralisée. Il faut attendre jusqu'en 1876 cependant pour que la préférence soit accordée aux ouvrages et aux auteurs québécois<sup>12</sup>. Le fonds du Secrétariat se révèle particulièrement intéressant dans la mesure où s'y retrouvent des dossiers de correspondance se

rapportant aux auteurs et éditeurs qui sollicitent l'aide des autorités gouvernementales pour certaines de leurs publications. Certains personnages s'y révèlent sous des apparences différentes, voire surprenantes, d'autres, tel Jean Bruchési, font mentir l'opinion qui circule depuis longtemps à leur sujet. Jacques Hébert, le futur grand ferrailleur de la « Révolution tranquille » s'y fait quémendeur suprême tandis que Jean Bruchési, ce vieux conservateur, se fait l'ami et le protecteur de Jean-Charles Harvey, sous Duplessis tout comme à l'époque d'Adélard Godbout. Et Bruchési est capable de mots d'esprit. À Jean-Charles Harvey, qui lui demande de faire acheter des exemplaires de son livre *Les Grenouilles demandent un roi*<sup>13</sup>, Bruchési lance :

« Dès que j'en aurai le loisir, je me plongerai dans la mare aux grenouilles. Si toutes les grenouilles sont démocratiques et libérales, ça va faire un beau chahut. Mais peut-être sont-elles intelligentes et reconnaissent-elles qu'on peut être à la fois royaliste et démocrate<sup>14</sup>. »

Et en 1957, ce même Bruchési promet d'appuyer la demande de Harvey eu égard à *La Fille du Silence* tout en intervenant en faveur d'Alfred Pellan afin « de lui faire une petite place à l'École des Beaux-Arts »<sup>15</sup>. Que Jean-Charles Harvey signe « Ton vieil ami » lorsqu'il s'adresse à Jean Bruchési et que le poète Rosaire Dion-Lévesque s'introduise à ce dernier en lui rappelant l'existence de « Notre ami commun, M. le Sénateur T.D. Bouchard » laisse songeur<sup>16</sup>. Jean Bruchési, nommé à son poste d'adjoint au Secrétaire de la Province par Duplessis en 1937, n'a pas le profil qu'on lui attribue généralement. Et que dire de la boutade qu'il sert au médecin-poète Jacques Ferron, ce marxiste avoué :

« Je suis de l'avis de Roger Duhamel quand il parle de la sécheresse de votre esprit et de la bonté de votre cœur. Je n'ai



Photographie prise à l'occasion d'une fête en l'honneur de Jacques Hébert, en mai 1983. Apparaissent, de gauche à droite, le père Paul-Aimé Martin, J.-Z.-Léon Patenaude, Réal D'Anjou, Roger Duhamel, Pierre Tisseyre, Jacques Hébert et Claude Hurtubise.

Photographe inconnu, vraisemblablement un proche de Réal D'Anjou. (Source : BAnQ-CAQ, Fonds Réal D'Anjou (P744, S4), 1960-01-600 / 348)

pas trop de mal non plus à deviner ce qui se dissimule sous le masque de votre *exquise courtoisie*. C'est assez dire que, sans être toujours d'accord avec vous, je ne me prive pas, quand j'en ai l'occasion, de passer une heure agréable en votre compagnie<sup>17</sup>. »

Ce qui précède laisse supposer qu'il s'avère toujours délicat d'enfermer un personnage dans un univers politique ou idéologique hermétique. Les gens de droite et de gauche se parlent et se fréquentent beaucoup plus qu'on ne veut l'admettre et les horizons sont moins bloqués qu'on ne le laisse entendre.

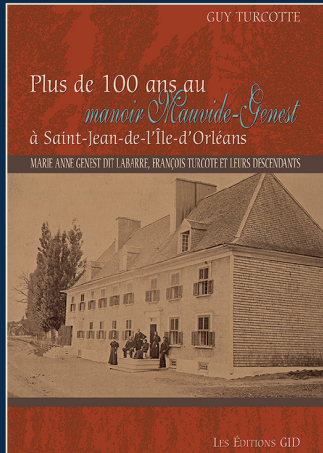
Terminons en soulignant que Jean Bruchési a du goût! Il accepte à contrecœur de faire l'achat du roman de Marie-Anne Guy, *Autour d'un rêve*, et livre à Yves Prévost le fond de sa pensée :

« Suivant mon habitude, je me suis donné la peine de lire cet ouvrage, sans aucun parti pris. Je n'y ai trouvé que de bonnes intentions, de celles dont l'enfer est pavé, paraît-il... Le roman est surtout remarquable par la pauvreté de la langue, la faiblesse de l'intrigue, la pâleur des personnages et une désarmante naïveté<sup>18</sup>. »

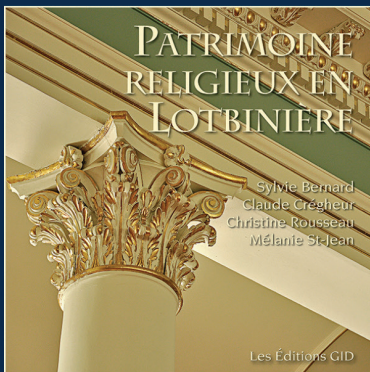
De deux choses l'une : Bruchési fait montre de courage politique ou le régime « duplessiste » ne mérite pas le titre de régime de la « Grande Noirceur »!? Nous penchons pour la deuxième explication!



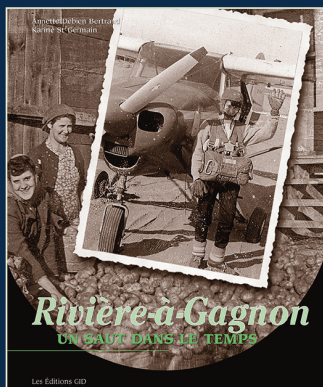
39,95 \$ • 408 pages • 978-2-89634-319-5



32,95 \$ • 374 pages • 978-2-89634-309-6



49,95 \$ • 304 pages • 978-2-89634-318-8



34,95 \$ • 208 pages • 978-2-89634-312-6

LES ÉDITIONS GID  
 Tél. : 418 877-3110  
 editions@leseditionsqid.com  
 leseditionsqid.com

## Notes

- 1 Guy FRÉGAULT, *Chronique des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, page 68. Voir également l'ensemble de ses propos sur le livre et la lecture, pages 63 à 83.
- 2 Fernande ROY, *Histoire de la librairie au Québec*, Montréal, Leméac, 2000, page 219.
- 3 Guy Frégault, *op.cit.*, page 74.
- 4 Bibliothèque et Archives nationales du Québec-Centre d'archives de Québec, Fonds du ministère de l'Éducation (E13), 1993-06-015 / 98.
- 5 BAnQ-CAQ, Fonds du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (E6), 1990-09-010 / 9, « Troisième étape de la politique du livre, 24 juillet 1973. Projet de mise sur pied d'une centrale du livre. »
- 6 BAnQ-CAQ, E6, 1989-11-001 / 1.
- 7 BAnQ-CAQ, E6, 1976-00-066 / 46, dossier d'intérêt exceptionnel intitulé « Édition ».
- 8 BAnQ-CAQ, Fonds du ministère de l'Industrie et du Commerce (E16), 1960-01-035 / 182.
- 9 BAnQ-CAQ, E16, 1990-03-011 / 213, dossier no 9293.
- 10 BAnQ-CAQ, E120. Il s'agit de 3,5 mètres de documents textuels, fort bien décrits dans l'instrument de recherche no 300233.
- 11 *Rapport du Surintendant de l'Éducation dans le Bas-Canada pour l'année 1856*, Toronto, Lovell, 1857, pages 139-141.
- 12 Fernande ROY, *op.cit.*, pages 95-99; voir aussi Jean Gagnon, « Les livres de récompense et la diffusion de nos auteurs de 1856 à 1931 », dans *Cahiers de bibliologie*, I, (1980), pages 3 à 24.
- 13 BAnQ-CAQ, E4, 1960-01-483 / 768, dossier Jean-Charles Harvey, Jean-Charles Harvey à J. Bruchési, 2 novembre 1943.
- 14 *Ibid.*, J. Bruchési à J.-C. Harvey, 5 novembre 1943.
- 15 *Ibid.*, J.-C. Harvey à J. Bruchési, 20 mars 1957 et J. Bruchési à J.-C. Harvey, 22 mars 1957.
- 16 BAnQ-CAQ, E4, 1960-01-483 / 768, dossier R. Dion-Lévesque, Rosaire Dion-Lévesque à J. Bruchési, 15 février 1952.
- 17 BAnQ-CAQ, E4, 1960-01-483 / 768, dossier Jacques Ferron, J. Bruchési à Jacques Ferron, 9 novembre 1956.
- 18 BAnQ-CAQ, E4, 1960-01-483 / 768, dossier Marie-Anne Guy, J. Bruchési à Yves prévost, 28 janvier 1959.

## PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÉDÉRATION HISTOIRE QUÉBEC

### Prix Rodolphe-Fournier – Prix de la Chambre des notaires du Québec

Le prix Rodolphe-Fournier, doté d'une bourse de 1 000\$, s'adresse à l'ensemble des historiens du Québec, qu'ils soient professionnels ou non-professionnels et désire promouvoir la recherche en histoire sur le notariat, la profession notariale ou l'utilisation de l'acte notarié authentique comme principale matière de recherche.

### Prix Léonidas-Bélanger

Le prix Léonidas-Bélanger, doté d'une bourse de 1 000\$, a pour objectif de reconnaître l'excellence du travail et de l'action des sociétés d'histoire du Québec. Cette année, le prix du volet « réalisations-événements » est remis et doit mettre en valeur l'excellence d'un événement durable ou éphémère réalisé par une société membre en règle de la FHQ.

### Prix Honorius-Provost

Le prix du bénévolat Honorius-Provost est accordé à un bénévole proposé par une société membre en règle de la FHQ. Il vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole dans les sociétés membres de la Fédération.

**Date limite pour le dépôt des candidatures : 7 avril 2017. Hâtez-vous!**